



« Nous ne sommes pas des marchandises aux mains des politiques et des banquiers »

Dispensé de timbrage

BOULOGNE CC

UASEN-CGT 245 bd Jean Jaurès
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Tel : 01 46 09 98 70 Fax : 01 46 09 90 19

Commission paritaire n° : 1012S07065

Dir. de publication : Régis Signarbieux

IMPROFFSET GRIGNY

Imprimé sur papier recyclé

Déposé le 27 mai 2011



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Le Courrier

Journal de l'académie de Versailles

Mai-Juin 2011

Bimestriel n° 143

SOMMAIRE

Édito	1
Actifs socialement et toujours solidaires !	2
Dossier syndical d'accès à la hors-classe Dossier syndical d'affectation (TZR, stagiaires, MA)	3-6
Coordonnées	7
Les sales profs !	8

Pour le gouvernement, les « négociations » salariales consistent à réunir les représentants des organisations syndicales de la Fonction Publique afin de leur annoncer... le gel du point d'indice pour 2011 et 2012 ! Évidemment, ce n'est pas surprenant, c'est juste une fois de plus la preuve que nos dirigeants ne se soucient pas des salariés et de leurs revendications. Pour tous les salariés du public comme du privé le problème des salaires est central, les derniers mouvements de grève dans la grande distribution le montrent une fois de plus. Notre confédération fait de cette question une priorité : elle appelle, le 31 mai, avec l'ensemble des organisations de la Fonction Publique, à une journée de mobilisation unitaire. Des préavis de grève ont été déposés par l'UGFF et la fédération CGT des services publics.

Pour rappel, depuis 2000 le pouvoir d'achat des fonctionnaires a baissé de 10%. Désormais, avec la hausse des cotisations due à la réforme des retraites imposée cet automne

(+0,27%), c'est le salaire net qui va baisser. Pourtant l'ensemble des salariés et des demandeurs d'emploi font face à une hausse des prix de l'énergie (carburant, gaz, électricité), du logement, d'un certain nombre de produits alimentaires... Seuls les plus hauts salaires augmentent encore, creusant les écarts : les grands patrons gagnent 500 fois le smic.

La revalorisation du salaire des enseignants liée à la « masterisation » est un tour de passe-passe qui consiste à accélérer le passage des premiers échelons pour les jeunes collègues en laissant de côté 90% des enseignants. Au passage les collègues perdent d'ailleurs une année de salaire et donc de cotisation retraite, ce qu'est loin de compenser la revalorisation proclamée ! Les Assistants d'Éducation touchent des salaires qui, contrairement à ceux des anciens « pions », ne permettent pas de se loger et de vivre. Il en est de même pour tous les contrats précaires à temps partiel ou à temps plein. Les enseignants non-titulaires travaillent jusqu'à 9 ans d'affilée pour le rectorat de Versailles,

sans se voir proposer aucune augmentation de salaire. Tous, titulaires ou non, agents, enseignants, surveillants, nous sentons au quotidien cette dégradation de nos conditions de vie ; la multiplication des primes et des heures supplémentaires n'est pas une solution, ce n'est qu'un moyen transitoire de « faire passer la pilule ».

La mise à mal des services publics passe par les suppressions de postes, les « réformes » imposées, la RGPP mais aussi par le gel des salaires des fonctionnaires dont le travail et les compétences ne sont pas reconnus.

La CGT Educ'action revendique la hausse immédiate des salaires de 70 points d'indice ou 300 euros pour tous et l'ouverture de négociations sur les grilles de rémunération. Seule une mobilisation forte des salariés nous permettra de l'arracher, mais après tout nous sommes nombreux et, puisque le printemps arabe a traversé la Méditerranée et s'installe en Espagne, pourquoi pas un printemps européen... !

Marie Buisson,
secrétaire académique.

ACTIFS SOCIALEMENT ET TOUJOURS SOLIDAIRES !

Historiquement, la retraite était une situation rare et courte : travail usant, santé désastreuse, social inexistant... en étaient les causes essentielles.

Grâce aux luttes syndicales, la situation des retraités a évolué. Prendre sa retraite, c'est quitter l'activité professionnelle, c'est trouver enfin du temps pour soi, mais c'est aussi conserver toute son énergie et gagner de nouvelles avancées sociales pour tous.

ENJEUX DU SYNDICALISME

Sachant qu'il y a 14 millions de retraités et seulement 1% de syndiqués CGT, il faut augmenter le rapport de force et ne plus voir s'éroder nos pensions comme fondent les neiges sur les glaciers.

Pour 100 euros dépensés il y a cinq ans, il en faut 120 pour les mêmes achats. Inutile

de le redire, les prix flambent et cela rend la situation des ménages et en particulier celle des retraités explosive. A ce rythme, certains d'entre nous devrons se priver de besoins primaires : aliments, santé, habillement.

Or cette situation n'est pas inéluctable, comme ne cessent de le clamer les tenants de l'économie libérale. Leur objectif est de faire admettre par l'opinion publique que les coûts engendrés par les dépenses « des vieux » sont insupportables pour les comptes de la nation.

Une fois cette propagande gagnée, ces mêmes fondamentalistes économiques investissent sur ces créneaux porteurs afin de réaliser des profits inimaginables.

ASSURÉMENT, LA SANTÉ RAPPORTE

Prenons l'exemple de la santé, un

droit pour tous. Participer à la protection des acquis sociaux est un acte social profitant à tous. Mais il faut commencer par connaître le terrain et ceux qui en face le labourent.

Tenez ! Je vous invite à lire ces quelques constats.

Le Pôle Emploi, né de la fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC proposé par le Président de la République, compte 50 000 employés. La sécurité sociale en compte 120 000. Ces deux organismes ont été concernés par une réforme récente relative aux « complémentaires santé ». C'est le groupe Malakoff-Mederic qui a raflé la mise, obtenant 170 000 adhérents supplémentaires et

les 800 000 salariés café hôtellerie restauration. Le président de Malakoff ? **Guillaume Sarkozy.**

François Sarkozy a abandonné la médecine pour l'industrie pharmaceutique depuis 2001. Il est devenu le président d'AEC Partners dont une des missions est le

conseil aux fonds d'investissement. Il a même lancé sur Internet une chaîne de télévision spécialisée dans la santé. Le plan Alzheimer proposé par le gouvernement est une aubaine pour le secteur dont il défend les intérêts.

A venir, le plan « Dépendance des Seniors », que nous appellerons la perte d'autonomie, dans la « feuille de route » de **Nicolas Sarkozy**, qui devrait être mis en place avant les prochaines élections présidentielles....

TROIS FRÈRES :

- Un en charge de l'exécutif
- Un à la tête d'un des plus gros groupes d'assurance santé,
- Un qui sert les intérêts des laboratoires pharmaceutiques.

On peut donc être enclins à penser qu'il ne s'agit pas que d'une coïncidence, mais plutôt d'une stratégie concer-

tée, l'un semble assécher les régimes par répartition tandis que l'autre pose les fondements du **système par capitalisation.**

Cela marque la volonté de faire payer, encore plus, le citoyen lambda.

Des projets se mettent en place : financement de la sécurité sociale, loi Hôpital santé territoire, la dépendance. Cette empreinte néolibérale marque le prolongement du dossier des retraites.

DES ACTES POUR GAGNER

Nous avons donc à mener ensemble, sur plusieurs fronts, des batailles, pour tous :

★ Gagner sur la revalorisation du travail, le mettre au service des besoins humains.

★ Exiger la prise en charge par la sécurité sociale de la perte d'autonomie ou la création d'une cinquième branche,

★ Exiger du gouvernement l'abandon du projet qui exclu les GIR4 de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) : se préparent-ils à augmenter la CSG des retraités, alors que dans le même temps nos pensions régressent ?

DES RAISONS POUR RESTER DANS LE SYNDICAT OU POUR Y ADHÉRER

A toi camarade, actif, active et aujourd'hui, syndiqué.e, **retraité.e demain toujours syndiqué.e !**

A toi collègue, actif, active aujourd'hui non-syndiqué.e, **retraité.e demain et demain syndiqué.e.**

Être citoyen, débattre, apprécier, donner son opinion, agir.

Telle est la place et le rôle que le syndicat propose à chacun d'entre vous.

Anne-Marie Martin Carmagnac,
retraîtée,
déterminée à ne pas s'en laisser compter !



AGISSONS ENSEMBLE !

RETRAITÉS-ACTIFS, NOUS ABORDERONS TOUS LES PROBLÈMES QUI NOUS PRÉOCCUPENT LORS DE DÉBATS ET PORTERONS ET DÉFENDRONS NOS REVENDICATIONS SOUS DES FORMES DÉCIDÉES EN COMMUN, POUR LES FAIRE ABOUTIR.



DOSSIER SYNDICAL D'ACCÈS A LA HORS CLASSE PAR TABLEAU D'AVANCEMENT

(mettre une croix dans la case correspondante)

Syndiqué(e) cgt : oui non :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Ville : **Code Postal :**

Téléphones : domicile : -- -- -- -- -- portable : -- -- -- -- --

e- mail :@.....

Corps : grade : **Classe normale**

Echelon obtenu au **31/12/2010** :^{ème} échelon. Mode d'accès : GC ; CH ; AN

Ancienneté dans le 11^{ème} : an(s)

Discipline :

Code discipline :

(Voir dernier arrêté de promotion)

Affectation actuelle :

Type d'établissement :
(LPO, Lycée, LP, Collège, Segpa, EREA, IUFM etc.)

Est-il classé prioritaire : OUI ; NON

Nom de l'établissement :

Adresse :

Date de l'affectation dans l'établissement :

Situation administrative

Note administrative obtenue avant le 31 août 2010 :/40

Note pédagogique obtenue avant le 31 août 2010 :/60

Note globale :/100

Pour consulter vos notes :
Se connecter sur I-Prof,
cliquez sur le bouton "Votre
Dossier",
puis sur l'onglet "Carrière" et
sélectionnez "Notation"

Date de la dernière inspection :

Éléments du barème : Voir [site des Élus](#)

http://www.premiumorange.com/uasenver/elus/capa/hc_2011/hc_2011.htm

● Pour permettre le traitement de votre dossier, joindre **IMPÉRATIVEMENT** la **photocopie de votre CV saisi sur I-Prof/Siap accompagné des pièces justificatives transmises au rectorat.**

Si possible, joindre à votre dossier le tableau du barème téléchargeable sur le site des Élus, rubrique [HC 2011](#)

Dossier syndical à retourner à l'adresse suivante :
CGT-Éduc'action Versailles, Maison des syndicats,
245 Boulevard Jean Jaurès, 92100, BOULOGNE BILLANCOURT.



ACCÈS A LA HORS CLASSE DES PROFESSEURS CERTIFIÉS, DE LYCÉE PROFESSIONNEL, D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ET DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION

*Estimez votre barème :
colonne A*

ELEMENTS DU BAREME

A

A) NOTATION			
1° - Note sur 100 au 31.08.2010 <ul style="list-style-type: none"> • Note pédagogique + Note administrative • Note sur 20 X5 pour les CPE <i>Si la note pédagogique est vieille de + de 5 ans et < à la note moyenne de l'échelon actuel, il sera alors attribué : la note pédagogique moyenne de l'échelon</i>	Note pédagogique : / 60 Note administrative : / 40		
B) PARCOURS DE CARRIERE - Echelons			
Echelons			
1° - Si l'échelon acquis au 31.12.2010 est le 11 ^{ème} échelon			
<ul style="list-style-type: none"> ☞ agent au 11^{ème} échelon ☞ ancienneté dans le 11^{ème} : 5 points/an Mode d'accès au 11 ^{ème} : <ul style="list-style-type: none"> ☞ au Grand Choix ou au Choix..... 	40 points Sans limitation		
Mode d'accès au 11 ^{ème} : <ul style="list-style-type: none"> ☞ au Grand Choix ou au Choix..... 	5 points		
2° - Si l'échelon acquis au 31.12.2010 est le :			
<ul style="list-style-type: none"> ☞ 10^{ème} échelon <li style="padding-left: 40px;">▪ Mode d'accès au 10^{ème} : <li style="padding-left: 40px;">▪ au Grand Choix 	30 points		
<ul style="list-style-type: none"> ☞ 9^{ème} échelon ☞ 8^{ème} échelon ☞ 7^{ème} échelon 	15 points 10 points 5 points		
C) PARCOURS PROFESSIONNEL			
Établissement prioritaire (15 points maxi)			
1° - Bonifications ZEP, établissements sensibles ou relevant du plan contre la violence : <ul style="list-style-type: none"> ☞ 5 à 10 ans d'ancienneté dans le poste (au 01/09/2011) ☞ Plus de 10 ans d'ancienneté dans le poste..... 	5 points 10 points		
Démarche de promotion			
2° - Etre : <ul style="list-style-type: none"> ☞ Bi-admissible 	5 points		
C) INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL			
1° - Avis éventuel du Recteur seulement	Exceptionnel : 250 points 2 niveaux <i>Avis IPR ou IEN :</i>		
2° - Avis d'ensemble des corps d'inspection		Favorable	Oui / Non
Eléments pris en compte : <ul style="list-style-type: none"> • Activités professionnelles/Fonctions spécifiques • Richesse et diversité des parcours • Formations et compétences/Titres et diplômes et mode d'accès dans le corps 		Défavorable	Oui / Non
3° - Avis du chef d'établissement	2 niveaux Favorable Défavorable	Oui / Non	
Elément pris en compte : <ul style="list-style-type: none"> • Degré d'implication dans la vie de l'établissement 		Oui / Non	
En cas d'égalité de barème, la note pédagogique (note administrative pour les CPE), puis la date de naissance départageront les candidats			
		TOTAL	



DOSSIER SYNDICAL D'AFFECTATION des TZR, Stagiaires à la rentrée 2011, MA Garantis de réemploi Contractuels CDI ou CDD, Vacataires

Syndiqué(e) cgt : oui non :

Situation à la rentrée 2011

TZR Stagiaire MAGE CDI CDD Vacataires

(Mettre une croix dans la case correspondante)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Ville : Code Postal :

Téléphones : t_{domicile} : -- -- -- -- -- : -- -- -- -- --

E-mail :@.....

Echelon obtenu au 30/08/10 pour les titulaires :

Echelon obtenu au 01/09/10 pour les MA Garantis :

Ancienneté dans l'Éducation Nationale au 31/08/11 :

Discipline : Code discipline :

(Voir dernier arrêté d'affectation)

Affectation actuelle :

Type d'établissement :
(LPO, Lycée, LP, Collège, Segpa, EREA, etc.)

Nom de l'établissement :

Adresse :

Situation familiale

Autorité parentale unique : oui non
(veuf, divorcé, célibataire avec enfant(s))

Enfant handicapé : oui non

Conjoint ou ascendant handicapé oui non

Nombre d'enfants à charge :

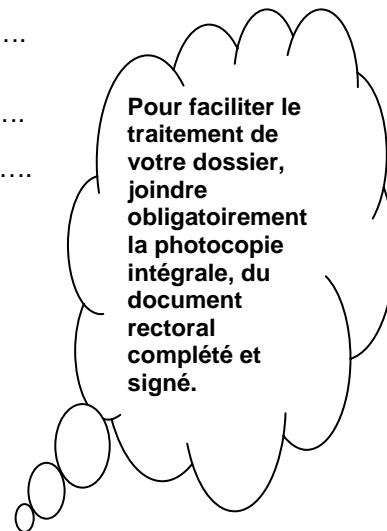
Situation particulière

Avez-vous demandé à être éventuellement affecté(e)
dans des établissements à contraintes
particulières (ZEP, Violent, Sensible, Difficile)
(voir liste de ces établissements sur circulaire rectorale) oui non

Avez-vous demandé, en 1^{er} vœu, le maintien
dans votre établissement actuel oui non

Votre Chef d'établissement a-t-il émis un
avis favorable à votre renouvellement (CDD) : oui non

Admissibilité à un ou plusieurs concours oui non



POUR LES TZR LES ELEMENTS DU BAREME PRIS EN COMPTE SONT :

Echelon 7pts/échelon :

Ancienneté dans la ZR 10 points/année + 25 points par tranche de 4 ans :

Total :
.....

Vœux préférentiels :

N° d'ordre des vœux	Code vœu (ETB, COM, GEO, DPT, ZRE, etc.)	Type d'établissement	Libellé du vœu en clair
1			
2			
3			
4			
5			

STAGIAIRES à la rentrée 2011 :

Vœux formulés :

N° d'ordre des vœux	Code vœu (ETB, COM, GEO, DPT, ZRE, etc.)	Type d'établissement	Libellé du vœu en clair
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

MAGE et CONTRACTUELS CDI :

Vœux formulés :

N° d'ordre des vœux	Code vœu (ETB, COM, GEO, DPT, ZRE, etc.)	Type d'établissement	Libellé du vœu en clair
1			
2			
3			
4			
5			
7			
8			

Joindre impérativement **une photocopie du dossier rectoral** intitulé « ***Fiche de vœux d'affectation*** »

CONTRACTUELS CDD et Vacataires :

Ordre des vœux départementaux exprimés	N°1 : N°2 : N°3 : N°4:
---	---

Joindre impérativement **une photocopie du dossier rectoral** intitulé « ***Renouvellement de candidature*** »

A la rentrée 2011, en dehors des MA garantis de réemploi à qui le rectorat a proposé un CDI, les non-titulaires seront embauchés ou renouvelés avec un statut de contractuel (CDD ou CDI suivant le cas). Le rectorat affecte ces collègues sans passer par un groupe de travail où siègent des représentants des personnels. Une simple information nous sera communiquée le 31 août 2011. Nous réclamons la totale transparence dans les mesures d'affectation. Nous exigeons le réemploi de tous les non-titulaires à la rentrée 2011 ainsi que la mise en place d'un plan de titularisation dans la fonction publique d'enseignement, **sans concours, sans condition de diplôme et de nationalité**, avec une période de formation adaptée. Nous exigeons l'arrêt du recrutement des personnels précaires et l'augmentation, en conséquence, des postes offerts aux concours.

<p>Envoyer votre dossier syndical d'affectation à : Les Élus Paritaires de la CGT-Éduc'action de l'Académie de Versailles 245 Boulevard Jean Jaurès ; 92100 BOULOGNE BILLANCOURT Téléphone : 01 46 09 98 70 ; Télécopie : 01 46 09 90 19 ; e-mail : elusuasen@wanadoo.fr</p>
--

CGT Educ'Action

263 rue de Paris - Case 549

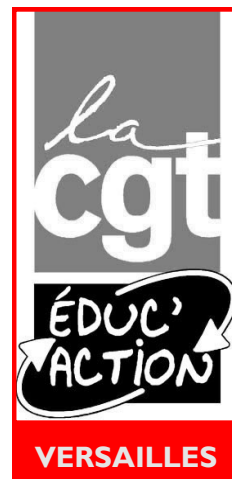
93 515 Montreuil cedex

☎ 01 48 18 81 47

☎ 01 49 88 07 43

@ unsen@ferc.cgt.fr

www.unsen.cgt.fr



UASEN-CGT

Union Académique des Syndicats
de l'Éducation Nationale
245, Bd Jean Jaurès
92100 BOULOGNE

☎ 01 46 09 98 70

☎ 01 46 09 90 19

uasenver@wanadoo.fr

Secrétaire académique : Marie BUISSON
Secrétaire académique adjoint : Frédéric MOREAU
Responsable Élus CAPA : Jean-Pierre DEVAUX

Permanences téléphoniques

Mercredi 14-17h,
Jeudi 10h30-16h00, Vendredi 10-18h00

Beaucoup d'informations pratiques et
d'actualité sur notre site Internet
www.premiumorange.com/uasenver

SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats
4, place de Touraine
78 000 VERSAILLES
☎ 01 39 49 42 50
☎ 06 75 36 49 58
sden-cgt78@wanadoo.fr

Co-secrétaires départementaux :
Nicolas SILAN
Frédérique ESPAGNO

Permanence : Vendredi

SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora
91 034 EVRY CEDEX
☎ 01 60 78 41 49
☎ 01 60 78 55 43
sdencgt91@orange.fr

Co-secrétaires départementales :
Véronique JOSIEN
Anne-Sophie LEYMARIE

Permanences : Mardi, mercredi
matin et vendredi après-midi

SDEN-CGT 92

245, bd Jean Jaurès
92 100 BOULOGNE
☎ 01 46 08 58 37
☎ 06 81 96 51 23
☎ 01 46 09 90 19
sdencgt92@wanadoo.fr
Blog : www.cgteeduc92.org

Co-secrétaires départementaux :
Samuel SERRE
Bertrand DUPUIS

Permanence : le vendredi à partir
de 10h00

SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc
(anciennement bd Lénine)
95 100 ARGENTEUIL
☎ 01 34 10 02 55
☎ 06 61 26 11 22
sden-cgt-95@wanadoo.fr
Blog : www.educaction95.com

Co-secrétaires départementaux :
Michaël MARCILLOUX
Jean FRAYSSE

Permanence : Mardi 10-17h et
vendredi 10-14h

ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM :

Prénom :

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,
Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal :

Ville :

☎ :

☎ :

e-mail :@.....

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

☎ :

Retourner ce bulletin d'adhésion au
SDEN-CGT
de votre département d'exercice.

LES SALES PROFS !

SEXISME : ILS SE LÂCHENT, LES FEMMES TRINQUENT

Depuis une semaine, nous sommes abasourdis par le déferlement quotidien de propos misogynes tenus par des personnalités publiques, largement relayés sur nos écrans, postes de radios, lieux de travail comme sur les réseaux sociaux.

Nous avons eu droit à un florilège de remarques sexistes, du « il n'y a pas mort d'homme » au « trousseage de domestique » en passant par « c'est un tort d'aimer les femmes ? » ou les commentaires établissant un lien entre l'apparence physique des femmes, leur tenue vestimentaire et le comportement des hommes qu'elles croisent. [...]

Ces propos prouvent à quel point la réalité des violences faites aux femmes est méconnue. De la part d'élites qui prétendent diriger notre société, c'est particulièrement inquiétant. 75 000 femmes sont violées chaque année dans notre pays, de toutes catégories sociales, de tous âges. Leur seul point commun est d'être des femmes. Le seul point commun des agresseurs, c'est d'être des hommes. [...]

Extrait de l'appel « Ils se lâchent les femmes trinquent »

<http://www.osezlefeminisme.fr/article/sexisme-ils-se-lachent-les-femmes-trinquent>



RÉPARTITION DE LA RICHESSE EN FRANCE

Les 10 % les moins bien lotis ne perçoivent que 3,7 % de la masse totale des revenus, et les 10 % les mieux lotis en reçoivent un quart... Une répartition particulièrement inégalitaire.

Les inégalités de revenus se sont accrues au cours des dix dernières années. Le revenu annuel moyen des 10 % les plus modestes s'est élevé de 970 euros entre 1998 et 2008, celui des 10 % les plus riches de 11 530 euros.

Source : Observatoire des inégalités
<http://www.inegalites.fr>

LE MASQUE, LE TUBA... ET LES PALMES !

Sur France Inter récemment, notre ministre a jugé « indigne » l'attitude des fonctionnaires qui, ces derniers mois, ont rendu leurs palmes académiques.

Qui est indigne M. Chatel ? Ces 150 proviseurs, inspecteurs, enseignants à avoir marqué par ce geste leur refus de la casse de l'Éducation nationale ou leur ministre qui, placé à la tête d'un service public, organise son démantèlement à coup de suppressions de postes, fermetures de classes, suppression de la formation, hausse des effectifs par classe... ?! Vite ! un masque et un tuba pour le ministre de l'éducation, qu'il aille passer de très très longues vacances loin de la rue de Grenelle !

ERRATUM

Dans le dernier *Courrier de l'académie de Versailles*, les dernières phrases des articles, ainsi que les noms de leur auteur.e, ont sauté.

Nous présentons toutes nos excuses aux lecteurs, lectrices, ainsi qu'aux deux camarades qui nous avaient fait le plaisir d'écrire dans ce numéro, Fabienne Ducellier et Pascal Biechy

IMPORTANT ET URGENT : APPEL À CANDIDATURES

Du 13 au 20 octobre 2011 nous voterons aux prochaines élections professionnelles. L'importance et les enjeux de ces élections sont inédits pour notre organisation, puisque les instances où siégeront les nouveaux élus (CTM et CTA) seront en partie différentes de celles qui existaient jusqu'alors, avec des attributions modifiées, conformément aux derniers accords de Bercy sur la représentativité syndicale.

Nos listes devront être finalisées ce mois de juin pour pouvoir les déposer dans de bonnes conditions à la rentrée.

Vous pouvez donc encore proposer votre candidature en envoyant un mail à uasenver@wanadoo.fr ou en appelant au 01 46 09 98 70.

Nous vous communiquerons en retour les déclarations de candidatures à remplir pour les diverses instances : CAPA (Commission administrative paritaire académique) et CAPN (Commission administrative paritaire nationale) par corps, ainsi que CTA (Comité Technique Académique).

De même et bien que le vote se fasse sur sigle, il nous faudra des représentants en capacité de siéger aux CCP (Commissions consultatives paritaires) pour les non-titulaires (enseignants et AED).

Merci d'avance pour votre participation à ce moment important pour notre organisation.